



VILLE DE
MARSEILLE

budget supplémentaire rapport de **présentation** **2026**

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

MAÎTRISER NOS MOYENS

RAPPORT BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

Table des matières

I) LE BUDGET PRINCIPAL	4
I-1) LA STRUCTURE ET L'ÉQUILIBRE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (BS)	4
I-2) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
I-2-1) Les recettes de fonctionnement	5
I-2-2) Les dépenses de fonctionnement	8
I-3) LA SECTION D'INVESTISSEMENT	11
I-3-1) Les recettes d'investissement	11
I-3-2) Les dépenses d'investissement	13
II) LES BUDGETS ANNEXES	14
II-1) BUDGET ANNEXE ESPACES EVENEMENTIELS (M4)	16
II-2) BUDGET ANNEXE STADE VELODROME (M4)	16
II-3) BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES (M4)	17
II-4) BUDGET ANNEXE OPERA-ODEON (M57)	17
II-5) BUDGET ANNEXE POLE MEDIA DE LA BELLE DE MAI (M57)	18

Préambule

La présente étape budgétaire 2026 que constitue ce budget supplémentaire se tient dans un contexte global difficile.

Tout d'abord, au niveau international, les désordres liés à la guerre en Ukraine, les tensions au Moyen-Orient, la situation économique et financière mondiale, etc..., pèsent, inéluctablement, par l'inflation qu'ils génèrent, sur les prix de l'énergie, et sur les taux d'intérêt qui accentuent le poids de la dette.

Par ailleurs, au niveau national et local, les incertitudes liées à l'approche de l'élection présidentielle de l'an prochain rendent possible l'hypothèse d'une absence de consensus sur la Loi de Finances de l'Etat 2027, d'ici le 31 décembre. Pareillement, l'état de nos relations financières (Dotation de Solidarité Communautaire, Attributions de compensation, etc...) avec la Métropole a fait peser des incertitudes sur notre budget 2026 et la solution qui se dessine ne résout pas l'équation des budgets à venir.

Toutefois, dans ce contexte, la collectivité, en responsabilité et toujours dans le souci constant de défendre, en premier lieu, partout et contre tous, les intérêts des Marseillaises et des Marseillais, poursuit le développement de ses politiques publiques - dans les domaines de l'éducation, de la sécurité et de la culture, fers de lance des actions prioritaires de la majorité municipale - et des investissements, notamment dans les écoles, tant nécessaires à la ville.

Si l'exigence que ces situations nous imposent participe à tendre la situation financière de la Ville, ce budget supplémentaire nous oblige toujours plus à rationaliser l'utilisation des crédits pour rendre l'action publique plus efficace et plus efficiente encore, sans porter atteinte au niveau du service public rendu et en assurant le développement toujours accru de nos politiques publiques. Particulièrement, deux grandes actualités du moment font l'objet d'une attention particulière : la question du réchauffement climatique et la préservation du pouvoir d'achat des Marseillaises et des Marseillais.

I) LE BUDGET PRINCIPAL

I-1) LA STRUCTURE ET L'ÉQUILIBRE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (BS)

Le budget supplémentaire est l'occasion d'intégrer des ajustements en dépenses ou en recettes pour tenir compte des évolutions intervenues depuis le vote du Budget primitif 2026, en avril dernier. Il tient compte du poids du contexte national sur nos dépenses (coût direct et induit de l'énergie sur nos achats, frais financiers de notre dette, etc...).

Le résultat reporté en fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2025 ont déjà été repris par anticipation au sein du Budget Primitif (BP) 2026 voté au conseil municipal du 29 avril et les montants inscrits sont conformes à ceux constatés au Compte Financier Unique (CFU) 2025 et à l'affectation des résultats votés lors du conseil du 26 juin ; il n'y a donc aucun ajustement opéré sur les inscriptions afférentes.

La structure du budget supplémentaire concernant les opérations réelles :

En Millions d'Euros

Hors gestion active de la dette et opérations d'ordre (*)	BP 2026	BS 2026	Total
Recettes réelles de l'exercice	1 520,1	1,1	1 521,2
Résultat 2025 reporté	54,9		54,9
Recettes réelles de fonctionnement (A)	1 575,0	1,1	1 576,1
Dépenses réelles de l'exercice	1 431,3	16,5	1 447,8
Reports	23,3		23,3
Dépenses réelles de fonctionnement (B)	1 454,6	16,5	1 471,1
Épargne brute (C = A - B)	120,4	- 15,4	105,0
Dépenses réelles d'investissement (D)	563,0	- 12,4	550,6
<i>dont dépenses d'équipement de l'exercice</i>	<i>337,2</i>	<i>- 13,9</i>	<i>323,3</i>
<i>dont solde d'exécution 2025 reporté</i>	<i>90,0</i>		<i>90,0</i>
<i>dont reports</i>	<i>0,0</i>		<i>0,0</i>
<i>dont remboursement en capital de la dette</i>	<i>135,8</i>	<i>1,5</i>	<i>137,3</i>
Recettes réelles d'investissement (E)	165,4	- 6,1	159,3
<i>dont recettes de l'exercice</i>	<i>75,4</i>	<i>- 6,1</i>	<i>69,3</i>
<i>dont reports</i>	<i>66,3</i>		<i>66,3</i>
<i>dont affectation du résultat 2025 reporté</i>	<i>23,7</i>		<i>23,7</i>
Besoin de financement (F = D-E)	397,7	- 6,3	391,4
Besoin d'emprunt (G = F-C)	277,2	9,1	286,3

(*) Hors opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie et au refinancement de dettes, neutres pour l'équilibre (comptes 16449 et 166) et hors chapitres d'ordre (023/021, 040, 041, 042)

I-2) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I-2-1) Les recettes de fonctionnement

Opérations réelles et d'ordre :

Le budget supplémentaire en matière de recettes de fonctionnement s'élève à 1,9 M€, soit environ 1 M€ d'inscriptions nouvelles en opérations réelles et 0,9 M€ en opérations d'ordre.

RECETTES FONCTIONNEMENT (en M€)	
OPÉRATIONS RÉELLES	Total
Produits d'activité (produits des services, de gestion courante exceptionnels et atténuations de charges)	4,558
Subventions reçues	0,026
Produits financiers	-0,341
Dotations et compensations (hors FCTVA)	0,851
FCTVA	-0,081
Fiscalité et taxes	-3,959
Sous-total	1,055
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	
Sous-total	0,869
TOTAL DES RECETTES	1,924

Des ajustements de recettes (opérations réelles)

- Les produits d'activité

La Ville poursuit sa démarche d'optimisation de ses recettes non fiscales, qui proviennent, notamment, de la tarification des services publics et de la mise à disposition d'équipements publics.

Les principales évolutions sont les suivantes :

- des régularisations de gestion pour neutraliser une partie des mouvements des rattachements en dépenses (1,691 M€), ainsi que des pénalités appliquées aux fournisseurs et prestataires sur divers marchés publics (0,403 dont périscolaire et autres contrats divers), soit un complément de 2,094 M€,

- des remboursements de consommations d'énergie (et accessoirement sur l'eau), consécutifs à la mission confiée à un prestataire pour contrôler la facturation de ces dépenses sur les cinq dernières années (1,5 M€), le produit de la vente d'énergie générée par les panneaux photovoltaïques sur les équipements municipaux (10 k€), soit un cumul de 1,510 M€,

- un complément de recettes pour le produit des garderies dans les écoles, soit 0,652 M€,

- des ajustements pour les produits de gestion liés à l'exploitation du Parc Chanot par le délégataire de la Ville, (redevance d'occupation et récupération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)), soit 0,408 M€,

- un recalibrage des produits d'exploitation pour le Dôme et le Palais des sports, soit +0,545 M€ (les 1,2 M€ inscrits pour le Dôme et 285 k€ pour le Palais des Sports au BP ayant d'ores et déjà été dépassés par le volume des réalisations),

- l'inscription du produit des redevances de délégation de service public pour l'exploitation des parkings en enclos pour la part fixe, non définie au moment de la préparation du BP (transition entre deux contrats), soit + 0,250 M€,
- le recalibrage à la baisse des recettes de recouvrement de frais d'hébergement d'urgence des personnes évacuées d'immeubles en péril ou insalubres et des astreintes pour travaux sur copropriétés dégradées, soit - 0,480 M€ (sur une base de 4,3 M€ au BP pour ces postes), évolution attestant de l'efficacité des campagnes municipales auprès des propriétaires qui assument désormais davantage leurs obligations pour garantir des conditions de logements décentes,
- la révision des redevances d'occupation du domaine public (terrasses, étalages, marchés forains) dont l'atterrissage 2026 devrait être moindre par rapport au budget voté (8,1 M€ au BP pour ce poste), soit -0,2 M€,
- la fin de la refacturation des prestations de sécurisation du Pôle Média de la Belle de Mai (non renouvellement d'une convention) génère une diminution de 0,185 M€.

• Les subventions reçues

Les principales inscriptions sont présentées ci-après.

- Un complément de subvention de la Métropole Aix-Marseille Provence (MAMP) pour 182 k€ (sur une base de 1 M€ déjà inscrite au BP) concernant le plan de lutte contre les déchets au regard des actions diligentées par la Ville et ses partenaires associatifs,
- Un volume de 75 k€ pour versement attendu de la CAF pour le dispositif « vacances pour tous », une dépense équivalente étant prise en compte, à ce titre, dans cette même étape budgétaire,
- Un complément de 36 k€ sur les subventions de la Mission Méditerranée, relatif aux co-financements du Ministère des Affaires Etrangères pour un nouveau projet remporté en mars 2026 et qui n'avait pas été pris en compte dans le budget primitif (aménagement durable du littoral POSIMED). Le montant total des recettes atteindra donc 177 k€ au lieu de 141 k€ prévus initialement,
- La prise en compte d'une participation additionnelle de 22 k€ pour les démarches de « pédagogie de plein air » dans le secteur de la petite enfance, versée par la CAF,
- Un supplément de 5 k€ pour l'aide de l'État pour le plan « logement d'abord » (30 k€ positionnés au BP pour ce poste).

Ces hausses sont atténuées par :

- Le versement de l'État différé à 2027 pour l'accompagnement social de la SOLIHA, en matière de dispositifs de logement et d'hébergement temporaires, soit -284 k€,
- Le réajustement d'une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles prévue en faveur du Muséum d'histoire naturelle de Marseille, au Palais Longchamp, soit -10 k€ (40 k€ inscrits au BP).

• Les produits financiers

La mise en œuvre d'une disposition réglementaire de l'instruction comptable M57 implique le remboursement des intérêts de la dette des budgets annexes au budget principal. Ce poste est ajusté à la baisse pour - 0,341 M€ (sur une base prévisionnelle de 1,791 M€), la mobilisation d'emprunts étant moins significative que ce qui avait été envisagé au stade du BP sur ces budgets, pour ce millésime.

- **Les ajustements des dotations et du FCTVA**

- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est ajustée à la hausse de 406 k€, dont + 281 k€ pour sa composante Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et + 125 k€ pour sa composante Dotation Nationale de Péréquation (DNP) portant, ainsi, l'inscription totale de la DGF (BP+BS) à 249,2 M€,
- La compensation de l'État au titre des exonérations de la taxe foncière (10,16 M€) est revue à la hausse pour 445,4 M€, sur la base de l'état fiscal transmis dans le courant du premier semestre 2026,
- Le produit du Fond de Compensation de la TVA (FCTVA), pour la part fonctionnement, est révisé à la baisse de 0,081 M€, sur la base du compte financier unique définitif et de l'état déclaratif transmis à la Préfecture. L'inscription budgétaire révisée (BP+BS) s'établit à 0,820 M€.

- **Les recettes fiscales**

- Le produit de la fiscalité directe locale (776,16 M€ au BP) est ajusté à la baisse de 5,43 M€ après intégration des bases définitives (conformément à l'état fiscal notifié par l'Etat). La baisse est liée au travail de fiabilisation des bases de Taxe d'Habitation des Résidences Secondaires réalisé par la DRFIP, couplé à une évolution physique des bases plus basse qu'anticipée,
- Le reversement du Fond de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes (FPIC) est ajusté à la baisse de 115 k€, portant son montant à 3,385 M€, selon la délibération Métropolitaine du 10 septembre dernier.

Ces baisses sont atténuées par les inscriptions suivantes :

- Le reversement d'une fraction de produit de la TSCA (Taxe Sur les Conventions d'Assurance) par l'État, affecté au financement du Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille (BMPM), est révisé à la hausse pour +1,54 M€ (15,75 M€ inscrits au BP), afin de prendre en compte le montant de l'indexation prévue, non connue au stade du BP,
- Le produit de la taxe sur les pylônes électriques (200 k€ au BP) est ajusté à la hausse de 46 k€.

- **Les mouvements d'ordre**

- L'inscription de 869 k€ correspond uniquement à une reprise de provisions comptables réglementaires et à une quote-part de subventions transférées au compte de résultat.

I-2-2) Les dépenses de fonctionnement

Opérations réelles et d'ordre :

Malgré une politique volontariste pour contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement, quelques ajustements à la hausse sont nécessaires, principalement pour tenir compte de la dégradation du contexte national.

Le budget supplémentaire en matière de dépenses de fonctionnement s'élève à 1,9 M€, soit environ 16,5 M€ pour les inscriptions nouvelles en opérations réelles et -14,6 M€ en opérations d'ordre.

DÉPENSES FONCTIONNEMENT (en M€)	
OPÉRATIONS RÉELLES	Total
Crédits d'activité (charges générales, courantes, exceptionnelles et atténuations de produits)	6,610
Frais de personnel	5,310
Subventions	0,066
Charges financières	4,495
Sous-total	16,481
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION	
Sous-total	-14,557
TOTAL DES DÉPENSES	1,924

► Les dépenses supplémentaires (opérations réelles)

• Les crédits d'activité

Les principales évolutions sont décrites ci-dessous.

- S'agissant des **moyens municipaux transverses**, une hausse de 7,46 M€ est prévue ; elle intègre, notamment :

- Les dépenses d'énergie, soit +5 M€ (sur un BP 26 de près de 28 M€, en hausse de plus de 2 M€ par rapport au BP 2025) ; les consommations sont en hausse au regard des évolutions climatiques, malgré la régulation des usages,
- La maintenance préventive et corrective des installations et équipements, soit +1,43 M€,
- Les consommables, prestations et petits matériels des régies, soit + 0,61 M€ (augmentation de la fréquentation des piscines municipales avec des achats conséquents en produits de désinfection, fabrications supplémentaires de pergolas pour les parcs et les écoles, prise en compte des curages complémentaires de bacs à graisse des cantines scolaires...),
- Les prestations récurrentes de nettoyage des locaux municipaux, soit +0,33 M€, liés à l'impact tarifaire du nouveau marché débuté en juin 2026 (sur un budget global initial de 7,6 M€ en intégrant le BP et les reports),
- Les petits travaux d'entretien tous bâtiments (dont réparation des réseaux, étanchéité des bâtis...), soit +100 k€.

- En matière **de cadre de vie**, soit 3,59 M€ supplémentaires inscrits, dont :

- 2,18 M€ pour le paiement de la collecte des déchets, la lutte contre les déchets sauvages et la propreté du domaine public,
- 807 k€ pour compléter le budget des illuminations pour les fêtes de fin d'année,
- 144 k€ ajoutés pour l'entretien des cimetières,
- 21 k€ de frais divers (bornes des marchés forains et ajustement de la redevance de concession des plages).

- **Les frais du BMPM et de sécurité** représentent un volume de 0,9 M€, qui se ventile entre :

- Les frais de fonctionnement courant du BMPM impactent cette étape budgétaire pour +0,52 M€, dont +0,4 M€ pour les frais de carburants (évolution tarifaire), 100 K€ pour les locations d'hélicoptères bombardiers d'eau,
- La sécurité humaine, le gardiennage et la télésurveillance sont ajustés, pour leur part, à hauteur de 0,39 M€.

- S'agissant des **dépenses de gestion financière et juridique**, le budget additionnel représente 510 k€, les évolutions sont les suivantes :

- Les créances irrécouvrables et éteintes calibrées sur la base des états de non-valeur transmis au début de ce second semestre par le comptable public représentent +1,5 M€,
- Les autres dépenses de gestion prévues génèrent un besoin de +212 k€ (annulations de titres sur exercices antérieurs pour 188 k€, remises gracieuses votées par le Conseil Municipal, soit 18,5 k€, et régularisation des déficits de régies, soit 5 k€).

Mais, ces hausses sont atténuées par :

- La révision du prélèvement du FPIC de – 539 K€, soit un montant recalibré à 6,461 M€, conformément à la délibération du 10 septembre de la Métropole MAMP,
- Un volume de - 430 k€ pour les affaires juridiques, avec +100 k€ sur les honoraires de conseils juridiques, mais une réfaction de 530 k€ sur le budget des primes d'assurances multirisques,
- L'ajustement du reversement du produit de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme, soit -212 k€, portant ainsi son montant à 9,14 M€,
- La réduction du poste des prestations d'accompagnement pour la gestion de la dette, soit -20 k€.

- Pour les **besoins des écoles et de la petite enfance**, c'est un volume de 222 k€ qui est intégré à cette étape budgétaire pour :

- L'entretien et la maintenance du bâti scolaire (petits travaux, études, diagnostics, contrôles réglementaires, audits logements vacants...) pour 130 k€,
- L'entretien et la maintenance des crèches pour 70 k€,
- Les prestations pour le dispositif de pédagogie de plein air pour la petite enfance, soit 22 k€.

- **Autres inscriptions diverses** :

- La charge de la taxe foncière du Parc Chanot (régularisation 2025 et coût 2026) représente une inscription de 364 k€,
- Les dépenses liées à la remise en état de la scène sur l'eau sur le quai du Vieux-Port, à la suite du sinistre (incendie d'un bateau) intervenu dans le courant de l'été, soit 156 k€, dans l'attente d'une indemnisation.

L'ensemble des hausses est néanmoins largement atténué par des **économies et des réajustements de fin d'exercice** anticipant des dépenses moindres pour l'atterrissage de fin d'exercice 2026, soit environ -6,98 M€ :

- Un recalibrage des prestations connexes à la lutte contre l'habitat insalubre, soit -1,76 M€, notamment du fait de la réduction des besoins en matière d'hébergement d'urgence, les propriétaires assumant désormais davantage leur responsabilité en la matière du fait des contrôles et des actions en recouvrement initiés par la municipalité,
- Une diminution de 5,22 M€ sur de multiples prestations et études, afin de sincériser le budget et réaliser des économies (gestion foncière, immobilière et l'urbanisme, services informatiques, les dépenses transverses...).

• Les frais de personnel

Ces dépenses progressent de près de 5,3 M€, afin de tenir compte de plusieurs éléments intervenus après le vote du budget et de besoins nouveaux :

- Une hausse des dépenses en raison d'un renforcement temporaire de la charge de travail en lien avec les missions de service public nécessitant une mobilisation accrue des équipes municipales, soit + 1,5 M€,
- La revalorisation du SMIC, soit +1,4 M€ ; cette mesure nationale est intervenue postérieurement au vote du budget, avec effet direct et contraint sur la masse salariale des agents concernés,
- L'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE), soit +0,9 M€ : hausse constatée postérieurement au vote du budget, liée à l'augmentation des fins de contrat, ainsi qu'à l'allongement de la durée d'indemnisation chômage,
- Le renforcement des effectifs, soit + 0,3 M€, en faveur de la ré-internalisation de prestations informatiques, afin de générer des économies, et de la mise en service de deux nouveaux équipements en centre-ville,
- L'ajustement des frais de personnel des intermittents du Palais des Sports et du Dôme, soit +0,11 M€, en lien avec la programmation définitive (des recettes supplémentaires étant également inscrites dans le présent BS pour 0,545 M€),
- Un ajout de 5 k€ pour les cotisations AGESEA (association gérant les cotisations sociales URSSAF des artistes-auteurs), portant le budget de cet exercice à 32 k€ sur ce poste.

• Les subventions

Les inscriptions concernant ce poste, soit 0,066 M€ relèvent de multiples destinations, les principales sont décrites ci-dessous.

- Les évolutions à la hausse représentent un volume de 1,012 M€ :
 - Un complément de 722 k€ est prévu en faveur du Comité d'Action Social des personnels de la Ville (CAS) portant ainsi le montant total de la participation de la Ville à 3,9 M€ en 2026,
 - Un montant de 185 k€ pour financer des subventions dans le domaine de la jeunesse,
 - Un volume de 75 k€ pour les partenaires associatifs dans le cadre du dispositif « vacances pour tous » 2026 (financé par la CAF),
 - Un ajout de 30 k€ pour les associations partenaires dans le cadre du plan de lutte contre les déchets sur le domaine public.
- Les évolutions à la baisse représentent 0,947 M€ :
 - Une baisse de 448 k€ concernant un solde de participation à une opération relevant du périmètre de l'ANRU à verser à la Métropole MAMP, dont le versement est décalé à 2027,
 - Des ajustements à la baisse de 229 k€ de subventions concernant de multiples politiques publiques en lien avec une nouvelle priorisation de certaines actions en cours d'année.

• Les charges financières

L'inscription de 4,495 M€ sur les frais financiers permet de compléter le budget des intérêts de la dette, portant ainsi l'inscription globale à près de 37,4 M€ (dont 2,1 M€ pour les intérêts courus non échus et 100 k€ pour les intérêts des lignes de trésorerie) dans un contexte incertain, en conformité avec les évolutions récentes sur les taux d'intérêt et les emprunts nouveaux de l'année.

• Les mouvements d'ordre

L'inscription d'environ -14,6 M€ correspond d'une part, à une inscription de dotation aux provisions comptables réglementaires pour 4,7 M€ et, d'autre part, à la diminution du virement à la section d'investissement de 19,3 M€, rendue possible notamment par les révisions à la baisse en dépenses réelles d'investissement.

I-3) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

I-3-1) Les recettes d'investissement

Opérations réelles et d'ordre :

Le budget supplémentaire en matière de recettes d'investissement représente une diminution de 11,5 M€, dont environ 3 M€ d'inscriptions supplémentaires nouvelles en opérations réelles et une diminution de près de 14,5 M€ des opérations d'ordre.

RECETTES D'INVESTISSEMENT (en M€)	
OPÉRATIONS RÉELLES	Total
Emprunts	9,110
FCTVA	3,172
Régularisations sur Immobilisations	2,612
Subventions	-4,258
Produit des cessions	-7,600
Sous-total	3,036
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	
Sous-total	-14,557
TOTAL DES RECETTES	-11,521

► Les ajustements de recettes (opérations réelles)

- Les Emprunts

La résultante du volume des inscriptions nouvelles incontournables en section de fonctionnement (énergie, entretien bâtimentaire, mesures contraintes sur la masse salariale, intérêts de la dette...) est un amoindrissement de l'épargne. Cette évolution génère un besoin de financement supplémentaire sur la section d'investissement, malgré la sincérisation des dépenses d'équipement programmées (cf. partie suivante). Une inscription complémentaire de 9,1 M€ est donc nécessaire. Ainsi, le volume d'emprunts prévisionnels pour 2026 (BP+BS) est porté à 286,3 M€.

- Le FCTVA

La prévision de recettes est ajustée à la hausse, +3,2 M€, soit un total perçu de 28,6 M€, sur la base de la notification de la Préfecture, avec un volume défini par les réalisations exhaustives de l'exercice 2025 et les critères d'éligibilité concernant l'assiette des dépenses retenues.

- Les régularisations sur immobilisations

Une inscription de 1,278 M€ correspond à un remboursement d'avances faites à la SPEM, lors de sa création, pour les marchés de constructions et de réhabilitations lourdes des écoles.

- **Les financements**

Les inscriptions au BP 2026 des subventions reçues sont recalibrées au regard des versements constatés à ce stade et ceux attendus d'ici la fin de l'exercice. Elles sont conditionnées non seulement par les dépenses effectives de la Ville sur ces opérations, mais aussi par les modalités de versement des partenaires institutionnels. Ainsi, une baisse est opérée à hauteur de 4,258 M€, portant ainsi le montant des subventions inscrites (BP+BS) à 25,4 M€.

De nombreuses demandes de versements, d'acomptes et de solde, ont été adressées aux différents financeurs, notamment à l'État, mais elles ne pourront pas être traitées avant la fin de l'année pour cause de manque de disponibilité de crédits de paiements. Par ailleurs, certaines opérations ont pris du retard dans leur élaboration et leur état d'avancement ne permet pas de solliciter de versement pour le moment.

Parmi les baisses significatives (en M€) figurent notamment les opérations suivantes :

OJ 10190 Création et rénovation des antennes et équipements de la Police Municipale	-2,50
OJ 10161 Construction de la médiathèque Loubon	-1,80
OG 10040 Plan de conservation des Écoles portées par la Ville de Marseille	-1,55
OG 10150 Études, concertations et aménagements tactiques des places	-1,35
OG 10040 Plan de conservation des Écoles portées par la Ville de Marseille	-1,22

Parmi les hausses significatives (en M€) :

OJ 10238 stade nautique Roucas- Blanc (base nautique Florence Arthaud) - héritage	1,89
OG 10128 Travaux de rénovation dans l'ensemble des stades et gymnases	2,50

- **Produits de cessions**

Le plan de cessions d'actifs prévu au stade du BP a conduit à inscrire un volume de 11,15 M€ pour diverses transactions prévues, notamment pour les sites suivants : 90 Bd des Dames, 25 Allée Léon Gambetta, 107 rue de Charras, 129 Av Fernandel, 82 rue Etienne Miège.

Celles-ci ne pourront pas être réalisées dès cet exercice et sont différées à 2027, l'inscription est donc ramenée à 3,55 M€ (BP+BS).

- **Les mouvements d'ordre**

L'inscription d'environ -14,6 M€ est le pendant de celle effectuée en dépenses de fonctionnement : elle correspond, d'une part, à une inscription de dotation aux provisions comptables réglementaires pour 4,7 M€ et, d'autre part, à la diminution du virement à la section d'investissement de 19,3 M€.

I-3-2) Les dépenses d'investissement

Opérations réelles et d'ordre :

Le budget supplémentaire en matière de dépenses d'investissement représente une diminution de 11,5 M€, dont -12,4 M€ sur les inscriptions nouvelles en opérations réelles et +0,9 M€ sur les opérations d'ordre.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (en M€)	
OPÉRATIONS RÉELLES	Total
Immobilisations et travaux pour compte de tiers	-10,849
Participations et créances rattachées	-2,000
Dette	1,480
Subventions d'équipement	-1,021
Sous-total	-12,390
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	
Sous-total	0,869
TOTAL DES DÉPENSES	-11,521

► Les ajustements de dépenses (opérations réelles)

- Les immobilisations et travaux pour compte de tiers

L'exercice de sincérisation des dépenses d'investissement, afin d'évaluer au plus près les réalisations d'ici la fin de l'année, à l'instar des recettes, conduit à réviser à la baisse pour 10,8 M€ les dépenses programmées portant leur montant (BP+BS) à 251,6 M€. Ces ajustements concernent de multiples politiques publiques et peuvent se présenter ainsi :

Politiques publiques (en M€)

Mer Littoral transition écologique	-2,424
Espaces verts et nature en ville, cimetières	-1,315
Vie Culturelle	-1,047
Propreté dans la Ville	-1,000
Logement (travaux d'office)	-1,000
Sports	-0,702
Patrimoine municipal	-0,147
Patrimoine historique et culturel	-0,762
Groupes scolaires en maîtrise d'ouvrage déléguée (hors SPEM) et cantines scolaires	-0,696
Cadre de vie -espaces publics	-0,609
BMPM	-0,390
Centres sociaux et résidence solidaire	-0,300
Préemptions commerciales	-0,280
Agriculture urbaine	-0,275
Santé et handicap	-0,260
Petite enfance	-0,100
Environnement et biodiversité	-0,052
Sécurité	+ 0,221
Cumul	-11,138

Ces diminutions enregistrées dans le cadre de la présente étape budgétaire ne sont pas synonymes de révisions à la baisse des opérations d'investissements concernées par ces politiques. Elles viennent juste modifier les échéanciers de ces opérations et sont constitutives de re-phasages sur l'année 2027, qui seront étudiés dans le cadre de la préparation du budget de cet exercice. Elles sont le fait de décalages divers, liés à des retards de chantiers, de défaillances d'entreprises, faits inéluctables en matière de gros chantiers d'investissement (Ex : Groupe Scolaire Montelieu avec les impacts du Marché du Soleil impliquant une coordination complexe, Ecole Eugène Cas suite à un appel d'offre infructueux, CIS du Redon suite à la découverte, en début de chantier, de terrassement plus important, etc...).

- **Les participations et créances rattachées**

Les crédits positionnés au BP 2026 pour les prises de capital social dans des organismes tiers, soit 6 M€, sont réduits de 2 M€.

- **La Dette**

Le remboursement du capital de la dette est ajusté de 1,48 M€, portant ainsi son montant total (BP+BS) à 137,3 M€.

- **Les subventions**

La baisse correspond aux inscriptions nouvelles suivantes :

- Des rephasages de subventions dans le domaine du logement (intermédiation sociale, etc...) représentent -850 K€,
- Une partie des versements prévus pour le fonds d'innovation pour l'emploi et les secteurs université et recherche, inclusion/handicap sont décalés, soit -198 k€,
- Enfin, une subvention nouvelle pour l'association la Citadelle de Marseille qui exploite le site du Fort d'Entrecasteaux est inscrite à hauteur de 315 k€. Ce soutien sera poursuivi sur les exercices à venir, il permettra la restauration et la mise aux normes pour la réception du public sur une partie non encore ouverte : la tour de garde du fort.

- **Les mouvements d'ordre**

L'inscription de 869 k€ correspond à l'inscription faite en dépenses de fonctionnement pour une reprise de provisions comptables réglementaires et une quote-part de subventions transférées au compte de résultat.

II) LES BUDGETS ANNEXES

La structure des inscriptions du BS, pour chacun des budgets annexes, figure ci-dessous.

Les inscriptions du budget Espaces Événementiels intègrent un complément sur les dépenses d'exploitation des salles du Pharo (prestations régie, sécurité...), soit 492 k€, un ajustement à la baisse sur les produits de refacturation du budget principal pour les manifestations organisées par les services municipaux, soit -150 k€, ainsi que la reprise des résultats reportés.

En mouvement d'ordre, le réajustement des amortissements pour 375 k€ est compensé par une diminution d'égale montant du virement à la section d'investissement.

Le budget annexe Stade Vélodrome ne présente aucun besoin nouveau, un redéploiement est opéré à iso budget pour l'annulation d'un titre de pénalités à l'encontre du club résident, compensé par une diminution d'égale montant des frais d'huissier (+/- 72 k€). Il intègre, enfin, la reprise du résultat 2025.

En mouvement d'ordre, l'inscription d'une provision réglementaire à hauteur de 1,25 M€ est neutralisée par une diminution équivalente du virement à la section d'investissement.

Le budget Pompes Funèbres intègre principalement en section d'exploitation le recalibrage des dépenses et produits des caveaux (-2,47 M€), en lien avec une notification de procédure d'achat. Il porte également des frais de créances irrécouvrables et éteintes (+106 k€). Le résultat d'exploitation 2025 reporté permet principalement de couvrir les reports de dépenses.

En mouvement d'ordre, les écritures concernent l'ajustement des amortissements (20,5 k€), les inscriptions pour la prise en compte des stocks de caveaux, caissons et marchandises funéraires sur les deux sections (383 k€ en dépense de fonctionnement et recettes d'Investissement et 640 k€ en recettes de fonctionnement et dépenses d'investissement) et l'augmentation du virement à la section d'investissement (211 k€).

Les besoins de fonctionnement du budget Opéra – Odéon, tels que les prestations de location de matériels scéniques, le transport de décors, l'ajustement du budget des intermittents pour la continuité de la production artistique sont assumés par redéploiements sans inscription nouvelle. La sincérisation des crédits de cette section permet *in fine* une diminution de 22 k€. Enfin, le résultat reporté 2025 en fonctionnement couvre uniquement les reports de dépenses.

La section d'investissement, outre l'affectation du résultat et les redéploiements des immobilisations, ne comporte qu'une inscription de 10 k€ en dépenses pour une avance sur un marché de décors de l'Odéon.

En mouvement d'ordre, les écritures concernent l'ajustement du virement à la section d'investissement +10,7 k€, une reprise de provisions pour 700 € en recettes de fonctionnement et des écritures patrimoniales (gestion de l'actif) au sein de la section d'investissement pour 10 k€.

Le budget annexe du Pôle Média est proposé en excédent sur la section d'investissement, après inscription des besoins nouveaux en section de fonctionnement, soit 26 k€, pour la maintenance bâtementaire et les frais de gestion. Pour leur part, les produits liés aux charges immobilières ont été réajustés de 70 k€.

Le résultat 2025 de ce budget ayant été repris par anticipation au stade du BP 2026 et les inscriptions étant conformes aux données du CFU 2025 et de l'affectation votés au Conseil Municipal du 26 juin dernier, aucun ajustement n'est nécessaire sur les inscriptions afférentes.

En opération d'ordre, il s'agit principalement de l'ajustement des amortissements pour 45 k€ et d'un complément pour provision réglementaire (809 €).

II-1) BUDGET ANNEXE ESPACES EVENEMENTIELS (M4)

EXPLOITATION (en M€)			
OPÉRATIONS RÉELLES			
Nouvelles inscriptions	0,492	Nouvelles inscriptions	-0,150
REPORTS	0,000	RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (excédent)	0,642
DEPENSES REELLES	0,492	RECETTES RELLES	0,492
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
	0,000		0,000
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	0,492	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	0,492
INVESTISSEMENT (en M€)			
OPÉRATIONS RÉELLES			
Nouvelles inscriptions	0,000	Nouvelles inscriptions	0,000
REPORTS	0,000		
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (Solde négatif)	0,774	AFFECTATION DU RESULTAT	0,774
DEPENSES REELLES	0,774	RECETTES REELLES	0,774
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
	0,000		0,000
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	0,774	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	0,774

II-2) BUDGET ANNEXE STADE VELODROME (M4)

EXPLOITATION (en M€)			
OPÉRATIONS RÉELLES			
Nouvelles inscriptions	0,000	Nouvelles inscriptions	0,000
REPORTS	0,000	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (excédent)	0,000
DEPENSES REELLES	0,000	RECETTES REELLES	0,000
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
	0,000		0,000
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	0,000	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	0,000
INVESTISSEMENT (en M€)			
OPÉRATIONS RÉELLES			
Nouvelles inscriptions	0,000	Nouvelles inscriptions	0,000
REPORTS	0,000		
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (Solde négatif)	8,945	AFFECTATION DU RESULTAT	8,945
DEPENSES REELLES	8,945	RECETTES REELLES	8,945
OPÉRATIONS D'ORDRE PATRIMONIALES			
	0,000		0,000
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	8,945	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	8,945

II-3) BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES (M4)

EXPLOITATION (en M€)			
OPÉRATIONS RÉELLES			
Nouvelles inscriptions	-2,374	Nouvelles inscriptions	-2,473
REPORTS	0,570	RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (excédent)	0,624
DEPENSES REELLES	-1,804	RECETTES REELLES	-1,849
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
	0,594		0,640
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	-1,209	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	-1,209
INVESTISSEMENT (en M€)			
OPÉRATIONS RÉELLES			
Nouvelles inscriptions	0,084	Nouvelles inscriptions	0,000
REPORTS	0,000	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (excédent)	0,130
DEPENSES REELLES	0,084	RECETTES REELLES	0,130
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
	0,640		0,594
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	0,724	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	0,724

II-4) BUDGET ANNEXE OPERA-ODEON (M57)

FONCTIONNEMENT (en M€)			
OPÉRATIONS RÉELLES			
Nouvelles inscriptions	-0,022	Nouvelles inscriptions	-0,012
REPORTS	0,209	RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (excédent)	0,209
DEPENSES REELLES	0,187	RECETTES REELLES	0,197
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
	0,011		0,001
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,197	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,197
INVESTISSEMENT (en M€)			
OPÉRATIONS RÉELLES			
Nouvelles inscriptions	0,010	Nouvelles inscriptions	0,000
REPORTS	0,000		
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (Solde négatif)	1,560	AFFECTATION DU RESULTAT	1,560
DEPENSES REELLES	1,570	RECETTES REELLES	1,560
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
	0,001		0,011
OPÉRATIONS D'ORDRE PATRIMONIALES			
	0,010		0,010
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1,580	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1,580

II-5) BUDGET ANNEXE POLE MEDIA DE LA BELLE DE MAI (M57)

FONCTIONNEMENT (en M€)			
OPÉRATIONS RÉELLES			
Nouvelles inscriptions	0,026	Nouvelles inscriptions	0,070
DEPENSES REELLES	0,026	RECETTES REELLES	0,070
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
	0,045		0,001
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,071	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,071
INVESTISSEMENT (en M€)			
OPÉRATIONS RÉELLES			
Nouvelles inscriptions	0,000	Nouvelles inscriptions	0,000
DEPENSES REELLES	0,000	RECETTES REELLES	0,000
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
	0,001		0,045
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,001	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,045

budget supplémentaire
rapport de
présentation
2026

marseille.fr
